

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : France Larouche

<https://www.cadre21.org/membres/7cb9bb664caac1cd1f72fe9a>

Date d'obtention : 2022-02-21 19:08:40

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Vérifier la nature des images et de la situation (sans regarder celle-ci).

Vérifier les intentions des partis impliqués (malveillant ou impulsif).

Rencontrer toutes les personnes mineures impliquées de l'école en appliquant le protocole Sexto.

Confisquer le cellulaire.

Contacter le service de police en avisant du protocole Sexto.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Grâce à la démarche bien établie, il est plus facile de faire un bon jugement peu importe la situation. Par contre, il est vrai que certains cas étaient plus embigüs. Mais le fond de la démarche est pratiquement la même: rencontrer les personnes concernées, remplir la grille (sauf pour le malveillant), confisquer le cellulaire et communiquer avec le service de police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lorsqu'un parent dénonce sans le consentement du jeune. Puisque nous l'orientons directement auprès du service de police et que nous n'appliquons pas le protocole Sexto à l'école, nous n'aurons pas la certitude qu'il en fera la démarche. (réflexion à partir d'un cas déjà vu).